

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN42 – aménagements de sécurité Escoeuilles

Afin d'améliorer la sécurité de la RN42, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) poursuit les aménagements débutés depuis le 9 mai et prévus jusque fin novembre 2016.

Au cours des semaines 36 et 37 (du 6 septembre au 16 septembre), les restrictions de circulation suivantes impacteront le temps de parcours de l'utilisateur.

Dans les 2 sens de circulation du lundi 8h au vendredi 18h

La RN42 sera fermée à la circulation au niveau d'Escoeuilles depuis la jonction RD215 (Surques/Desvres) jusqu'à la RD216E (St Omer) soit sur 2 km.

Pour pallier cette fermeture, la déviation mise en place consiste :

- dans le sens St Omer → Boulogne sur Mer, à emprunter la RD216 vers Escoeuilles, poursuivre sur la RD215e3 (ex-route nationale) ; traverser la RN42 et poursuivre sur la RD215 vers Longueville où les usagers retrouveront la RN42,
- dans le sens Boulogne-sur-Mer → St Omer, prendre à droite sur la RD215 vers Desvres, puis à gauche vers Escoeuilles (ex-route nationale) et poursuivre sur la RD215e3 et la RD216 vers Lumbres où les usagers retrouveront la RN42.

Le weekend, sur la RN42, la circulation se fera sur chaussée rabotée, la vitesse sera limitée à 50km/h au droit du croisement avec la RD215.

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

Rappel à l'ensemble des usagers

A l'approche d'un chantier, vous devez :

- réduire votre vitesse,
- respecter les consignes délivrées par les panneaux,
- respecter les distances de sécurité,

afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.